

Montréal, le 4 décembre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**OBJET : Demande de modification de la désignation du Coordonnateur de la fiabilité au Québec
Dossier de la Régie : R-3996-2016 Phase 3**

Chers collègues,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance de la proposition du Coordonnateur quant aux suites à donner à l'ordonnance du paragraphe 283 de la décision D-2019-101 à l'égard de la tenue d'une rencontre d'information (pièce [B-0139](#)).

Par la présente, la Régie sollicite les commentaires des intervenants au dossier concernant cette proposition du Coordonnateur. À cet effet, elle demande aux intervenants de déposer leurs commentaires **au plus tard le 16 décembre 2020 à 12h**.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd